

En Saskatchewan, les forages d'exploration et les forages de développement ont tous deux progressé considérablement en 1978, et l'activité s'est déroulée presque exclusivement dans la région de Lloydminster.

Dans la mer de Beaufort, la Dome Petroleum Ltd. a poursuivi son programme de forage de puits multiples dans les eaux plus profondes au large du delta du Mackenzie. La Dome avait entrepris ce programme en 1976 et découvert trois gisements possibles de pétrole et de gaz. Deux découvertes notables ont été faites pendant la saison de forage de 1978, mais leur ampleur n'a pu être entièrement évaluée avant que la Dome n'interrompe son activité pour l'année. Des essais devaient toutefois avoir lieu en 1979, et on prévoyait le forage de trois et peut-être cinq autres puits d'exploration dans la même région. Comme toutes ces découvertes sont situées sur de grandes formations, il pourrait s'agir de gisements d'envergure. La Dome a découvert d'autres grandes formations à l'intérieur de la zone de 305 m de profondeur où, selon les prévisions, il existe d'excellentes possibilités de trouver des accumulations de pétrole et de gaz. Le succès des efforts dans cette région aurait des répercussions considérables sur les disponibilités à long terme du Canada en gaz naturel.

Région au large de la côte est. Au large de la côte est, sept puits ont été forés et le forage d'un huitième interrompu en 1978, comparativement à deux puits seulement forés en 1977. La société pétrolière nationale, Petro-Canada, a participé au forage de six d'entre eux. Deux puits forés au large de la côte du Labrador ont révélé la présence de gaz humide au large d'Hopedale. Cette découverte importante, qui est la quatrième dans la région et qui a été faite par la Chevron et Petro-Canada, a permis de produire du gaz à un débit atteignant 550 000 m³/j et du condensat à un débit de 80 m³/j en provenance de deux zones situées à environ 1 900 m de profondeur. On prévoyait que l'importance commerciale de cette découverte, qui reste à préciser, allait revitaliser les efforts de l'industrie au large des côtes de l'Est du Canada. En 1979, les cinq groupes de sociétés possédant des permis d'exploration dans la région prévoyaient le forage de neuf puits.

Dans la région du plateau continental de la Nouvelle-Écosse entourant l'île de Sable, Petro-Canada et la Mobil ont poursuivi le programme de forage d'évaluation entrepris au milieu de 1977 sur la partie du plateau concédée à la Mobil, et achevé le forage de quatre puits à cet endroit en 1978, notamment un puits d'extension de 2 km vers l'ouest conduisant à la découverte de gaz humide de Thebad effectuée en 1972. Le but de ce programme était de déterminer la rentabilité d'une production commerciale de pétrole et de gaz dans la région de l'île de Sable. En mai 1979, on a déclaré que le Venture D-23, cinquième et dernier puits prévu dans le programme, représentait une importante découverte de gaz humide. Petro-Canada a également participé au forage d'un puits sur le versant du plateau continental au sud-est d'Halifax, dans 866 m d'eau, le plus profond qui ait été foré au large des côtes de l'Amérique du Nord.

Les dépenses d'exploration au large de la côte est ont atteint un total d'environ \$75 millions en 1978, soit près de cinq fois celui de 1977. On prévoyait que les coûts augmenteraient en 1979 pour atteindre environ \$160 millions, en raison du nombre de programmes de forage.

Pour ce qui concerne l'exploitation des sables pétrolifères, l'usine de la Syncrude Canada Ltd. a été mise en service en août 1978. La production initiale était de 9 540 m³/j, mais lorsque l'usine fonctionnera à plein rendement la production devrait atteindre 19 870 m³/j, soit environ 10% de la production actuelle de pétrole brut classique au Canada.

Un autre projet d'exploitation des sables bitumineux a été annoncé au début de 1978 par la Shell Canada Ltd., qui a été pour beaucoup dans la création d'un consortium, le groupe du projet Alsands. Le groupe de sept sociétés pétrolières, en plus de la Shell, a été constitué pour réunir les ressources nécessaires. La Shell a été désignée pour négocier les clauses commerciales et préparer la présentation de la demande à l'Office de conservation des ressources énergétiques de l'Alberta. Le consortium se transformera par la suite en une société d'exploitation chargée de construire et d'exploiter l'usine d'extraction minière Alsands. Le projet, qui a été approuvé en 1979, comprend les meilleurs gisements en amas exploitables non mis en valeur et fournit des réserves